



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 116705

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou sollicite l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le système d'aide pour l'adoption des enfants pupilles de l'État (SIAPE). Ce service se révèle inefficace pour répondre à l'attente de ces enfants. Une équipe spécialisée doit être créée pour animer le SIAPE, dotée des moyens indispensables pour former et informer les équipes sociales des conseils généraux à ces apparentements difficiles. Elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre dans ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116705

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 748